

Communiqué de presse  
Paris, le 09 décembre 2019

## Acquisition Groupe Médifroid / Frio : Chammas & Marcheteau conseille à l'acquisition

**Chammas & Marcheteau** a conseillé le groupe Frio (marques La Sommelière, Climadiff, etc..) et les fonds Azulis Capital, Arkéa et BNP Paribas Développement dans le cadre de la croissance externe du groupe Frio avec l'acquisition de trois sociétés (Médifroid, Le Cellier et Frinox) ajoutant un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros au revenu du groupe Frio approchant à présent les 55 millions d'euros de revenus.

L'opération permet la poursuite de la diversification du chiffre d'affaires du groupe dont 60% est représenté par les caves à vins, marché de niche sur lequel Frio dispose d'une place prépondérante de leader européen avec 25% de part de marché en Europe et 43% en France.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Pierre-Louis Sévegrand** (associé) et **Julien Lallemand** (collaborateur).

Voir aussi : [Cession du Groupe Frio / La Sommelière : Chammas & Marcheteau conseille les acquéreurs](#) (7 octobre 2019)

---

### A propos de Chammas & Marcheteau :

Chammas & Marcheteau, cabinet d'avocats, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 35 spécialistes du droit des affaires, dont neuf associés, il propose à ses clients des conseils en Fusions-Acquisitions, Private Equity, Fonds et Services Financiers, Fiscalité ainsi qu'en Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information. Le cabinet a également une solide expertise à l'international, notamment en Afrique.

### Contact presse :

Benoîte Crochet  
+33 6 75 44 03 52  
bcrochet@lcdm.law